

Joyeux Noël

Retour sur les événements à Ménéac:



Passage du Père Noël à Ménéac
le dimanche 18 décembre 2022



Informations

- Exceptionnellement la mairie sera fermée le jeudi 29 décembre
- Pas de parution de flash le vendredi 30 décembre

Médiathèque

Fermeture du 23 décembre
au 2 janvier 2023



meilleurs vœux
2023

Monsieur Michel PICHARD, Maire de Ménéac
les adjoints, les conseillers municipaux
vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.
Ils vous convient à la cérémonie des vœux qui se déroulera
Vendredi 13 janvier 2023 à 20h.

Mairie de Ménéac – 10 rue de la République ☎ 02.97.93.30.68



A compter du 1^{er} janvier 2023, la collecte des **ordures ménagères (bac vert)** se fera **le vendredi** pour tous les habitants de Ménéac. La collecte du bac jaune se fera toujours le jeudi en semaine paire. Toutes les collectes suivant un jour férié sont décalées de 24h. Vous trouverez ci-dessous le lien pour télécharger le calendrier : <https://www.smictom-centreouest35.fr/la-collecte/>

BAL DISCO DE NOËL

25 DECEMBRE
A PARTIR DE 22H

LES TROLLS S'AFFOLENT

ANIMÉ PAR UN DJ

SALLE OMNISPORTS
MENEAC

2€ AVANT 23H
4€ JUSQU'À 3H

Médiathèque de Ménéac

Jeux de société

Séances animées par
Kistilud

Samedi 14 janvier

Pour les 2-5 ans
de 10h à 10h45

Pour les 6-10 ans
de 11h à 12h30

Renseignements et réservations : 02 97 93 30 68

Divers

ON VOUS PARLE DU MÉTIER

Accueillir à votre domicile à plein temps des enfants ou des jeunes majeurs confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, c'est leur offrir un cadre et des conditions de vie pour les aider à se construire.

- Un métier qui fait appel à des compétences humaines, à des qualités éducatives, d'écoute et d'empathie.
- Un métier porteur de sens qui implique un engagement important et une adhésion de toute la famille.
- Un métier qui s'inscrit dans les missions de protection de l'enfance dont la responsabilité est confiée au département.

ASSISTANT(E) FAMILIAL(E), UN MÉTIER ENGAGEANT

Passionnant et porteur de sens, ce projet nécessite d'impliquer toute la famille.

Une activité qui induit une **forte implication personnelle**.

Devenir assistant(e) familial(e), c'est :

S'engager avec l'appui de différents professionnels.



LES MISSIONS

- Offrir un environnement sécurisant et bienveillant
- Répondre aux besoins fondamentaux : éducation, loisirs, santé et sécurité
- Organiser sa vie quotidienne (école, activités, démarches d'insertion, professionnelles...)
- Proposer un accompagnement personnalisé et global avec tous les autres professionnels et dans le respect de l'autorité parentale
- Assurer le lien affectif
- Favoriser l'intégration au sein de la famille
- L'accompagner dans sa relation avec ses parents

LES QUALITÉS ET COMPÉTENCES ATTENDUES

- Capacité d'écoute, d'attention et d'empathie
- Avoir envie d'aider un enfant à grandir et à s'épanouir
- Être tolérant et ouvert d'esprit
- Savoir observer et répondre aux besoins d'un enfant
- Savoir travailler en équipe
- Être discret, bienveillant
- Être dynamique et avoir un esprit d'initiative



LES ÉTAPES POUR LE DEVENIR

1 OBTENIR L'AGRÈMENT

Pour exercer le métier d'assistant(e) familial(e), il faut obtenir un **agrément** sollicité auprès du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Pour délivrer l'agrément, les services du département évaluent les aptitudes éducatives et les conditions d'accueil de la personne, cela implique :

- De participer à une **réunion d'information**
- De remplir un **dossier Cerfa** et fournir les **pièces demandées**
- De recevoir en visites à **domicile** des professionnels de PMI

2 CANDIDATER

En cas d'avis favorable, l'agrément est une première étape.

Il faut ensuite candidater auprès du département qui évalue les motivations et les capacités à répondre aux exigences du métier.

La Sauvegarde 56 et le Centre Départemental de l'Enfance sont aussi des organismes employeurs.

3 SE FORMER

Stage préalable : Avant d'accueillir un 1^{er} enfant, l'assistant(e) familial(e) bénéficie d'une formation de **60 heures** organisées par l'employeur.

L'assistant(e) familial(e) doit suivre une **formation diplômante de 240 heures** financée et organisée par l'employeur sur une période de 18 à 24 mois. Cette formation prépare au Diplôme d'État d'assistant(e) familial(e).

Le restaurant La Grande Halte, vous informe de ses congés de fin d'année.

Du Jeudi 22 Décembre au Mercredi 4 Janvier 2023.

Réouverture le jeudi 5 Janvier 2023.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous.

A l'année prochaine.

Exceptionnellement la pharmacie BILGER sera fermée le 24 décembre 2022

Messes

Samedi 24 :

19h00 à Ménéac

Samedi 31 :

18h à Ménéac

Services de garde

Docteur RUSU – 02.97.72.22.58

La nuit, les fins de semaines et les jours fériés, appelez le 02.97.68.42.42 (15 ou 18 uniquement les urgences).

Infirmiers : M.ROBIN / Mmes BRIAND & LE FLOCH – 02.97.93.36.36

Kinésithérapeute: Mme MOUISEL – 02.97.93.34.80

Pharmacie BILGER – rue de la République

3237 pour la recherche de la pharmacie de garde à partir de 17h le samedi.